

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0025385

AL18800

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3126 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Noureddine meddahmed

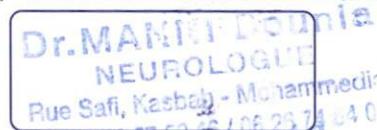
Date de naissance : 1942

Adresse : INRA 1 Rue 1 251 1 casa

Tél. : 06 23 24 8822 Total des frais engagés :Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 20/12/2012

Nom et prénom du malade : Noureddine meddahmed Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Demence

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



Signature

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

| Dates des Actes | Natures des Actes | Nombre et Coefficient | Montant détaillé des Honoraires | Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes |
|-----------------|-------------------|-----------------------|---------------------------------|---|
| 20.12.22 | Q/S | | Carbali | Dr. MAMMI L. NEUROLOGISTE Rue Sainte-Catherine M. 1000 Tél: 08 88 57 52 46 / 08 23 71 40 www.mammi.be |

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

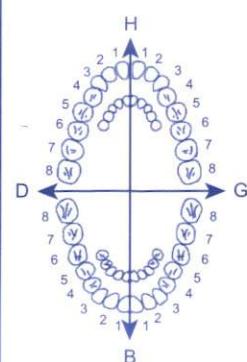
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

| H | |
|----------|----------|
| 25533412 | 21433552 |
| 00000000 | 00000000 |

[Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

Dr. Dounia MANNI

Neurologue

- Electro Encéphalographie (EEG/vidéo-EEG)
- Electro Neuromyographie (ENMG)



الدكتورة دنيا مانبي

- أخصائية في أمراض الدماغ والجهاز العصبي
- التخطيط الكهربائي للدماغ (الشبكة)
- التخطيط الكهربائي للأعصاب والعضلات

Mohammedia الخمدة

Neurology. Neurology

1. Nervi
1. liens sol



2. Zéalex
2. a. S. S. Bte.
S. S. S. Bte. S. S. Bte.



3. Flaydis. S. S. Bte.
2. S. S. S. Bte. (06) 150 03 7



Dr. MANNI Dounia
NEUROLOGUE
Rue Safi, Kasbah - Mohammedia
Tel: 08 08 57 52 46 / 06 26 74 84 02

19 اقامة اسماعيل - شارع اسفي القصبة - أمام محطة القطار - الخمدة

19 Résidence Ismail Rue Safi, Kasbah, En face de la gare ONCF - Mohammedia

Tel: 08 08 57 52 46 - GSM: 06 26 74 84 02 - Email: mannineurologue@gmail.com



8 435100 844353

Contenu net: 150 ml

Lot : 220223
A consommer
de préférence avant le : 02/2025
PPC : 79,50 DH

Lot : 072
À utiliser de
préférence avant le : 10/2024
PPC : 79,50 DH



6 118001 030231
LIORESAL® 10 mg
Boîte de 50 comprimés

PPV: 105.80 DH

Dr. Dounia MANNI

Neurologue

- Electro Encéphalographie (EEG/vidéo-EEG)
- Electro Neuromyographie (ENMG)



الدكتورة دنيا ماني

- أخصائية في أمراض الدماغ والجهاز العصبي
- التخطيط الكهربائي للدماغ (الشبكة)
- التخطيط الكهربائي للأعصاب والعضلات

Mohammedia

20.12.22

الحمدية

PPV: 236 Dhs 00

Dr. Dounia MANNI

Dr. MANNI Dounia
NEUROLOGUE

Rue Safi Kasbah, Mohammedia
Tel: 08 08 57 52 46 / 06 26 74 84 02

Alpharmaz
Market Al Inara
Al Inara
10.12.06 - 285.22

187403

1 Prisold Sel. brusli 00

23600 0,5mg o - lug

2 Almavilin 20

0 3mls

3500 1 - 0 - 0

3 Alpraz 1mg

0 - 1

1454.40 0

19 اقامة اسماعيل - شارع اسفي القصبة - أمام محطة القطار - الحمدية

19 Résidence Ismail Rue Safi, Kasbah, En face de la gare ONCF - Mohammedia

Tél: 08 08 57 52 46 - GSM: 06 26 74 84 02 - Email: mannineurologue@gmail.com

Maphar
Bd Alkmla N° 6, Ql.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Risperdal 1mg/ml sol b 60ml
P.P.V : 177,40 DH
6 118001 182633

Maphar
Bd Alkmla N° 6, Ql.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Risperdal 1mg/ml sol b 60ml
P.P.V : 177,40 DH
6 118001 182633

Maphar
Bd Alkmla N° 6, Ql.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Risperdal 1mg/ml sol b 60ml
P.P.V : 177,40 DH
6 118001 182633

ALMANTIN® 20 mg

28 comprimés pelliculés



ALMANTIN® 20 mg

28 comprimés pelliculés



ALMANTIN® 20 mg

28 comprimés pelliculés



Alpraz® 1 mg

14 comprimés sécables



Alpraz® 1 mg

4 comprimés sécables



Alpraz® 1 mg

14 comprimés sécables



LOT 221935 1
EXP 05 2025
PPV 35.70

LOT. 221935 1
EXP 05 2025
PPV 35.70

LOT 221935 1
EXP 05 2025
PPV 35.70

PPV:236 DH 00

PPV:236 DH 00